



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GENERALES

CIRCULAIRE DE REGULATION

4^{ème} TRIMESTRE



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DES
AFFAIRES GENERALES

CIRCULAIRE

CLASSEMENT Exécution du Budget Général

DATE

08 OCT 2020

NUMERO

011

-MEF/SG/DGFAG

ORIGINE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REFERENCES

- Loi 2020-010 du 14 juillet 2020 portant Loi de Finances Rectificative 2020 ;
- Ordonnance n°2019-016 du 23 Décembre 2019 portant Loi de Finances pour 2020 ;
- Décret n° 2020-756 du 16 juillet 2020 portant répartition des crédits autorisés par la Loi 2020-010 du 14 juillet 2020 portant Loi de Finances Rectificative 2020 ;
- Décret n° 2020-005 du 08 janvier 2020 portant répartition des crédits autorisés par l'Ordonnance n°2019-016 du 23 Décembre 2019 portant Loi de Finances 2020 ;
- Arrêté n° 14 453/2020 du 22 juillet 2020 Portant ouverture des crédits du budget d'exécution de la Gestion 2020 du Budget de l'Etat
- Arrêté n°277/2020 du 10 janvier 2020 portant ouverture de crédit au niveau du Budget d'Exécution de la gestion 2020 du Budget de l'Etat 2020 ;
- Circulaire n° 06-MEF/SG/DGFAG du 14 juillet 2020 relative au taux de régulation des dépenses de la Grande Rubrique Indemnité pour le mois de juillet 2020 ;
- Circulaire n° 36C-MEF/SG/DGFAG du 08 juillet 2020 relative au taux de régulation des dépenses de Solde pour le mois de juillet 2020 ;
- Circulaire n° 005-MEF/SG/DGFAG/DB/SSB du 10 janvier relative à l'exécution, au titre de la gestion 2020 du Budget Général, des Budgets Annexes et des Opérations des Comptes Particuliers du Trésor ;
- Circulaire n° 30c-MEF/SG/DGFAG du 06 mars 2020 Relative à l'Autorisation d'Engagement à 100% des lignes budgétaires ayant rapport avec le CORONAVIRUS ;
- Circulaire n° 006-MEF/SG/DGFAG/DB/SSB du 10 janvier 2020 relative au taux de régulation des dépenses de l'Année 2020 ;
- Circulaire n° 001-MEF/SG/DGFAG du 29 janvier 2020 remplaçant la circulaire n° 006MEF/SG/DGFAG/DB/SSB du 10 janvier 2020 relative au taux de régulation des dépenses de l'Année 2020 ;
- Circulaire n° 002-MEF/SG/DGFAG du 25 février 2020 remplaçant la Circulaire n° 001MEF/SG/DGFAG du 29 janvier 2020 ;
- Circulaire n° 005-MEF/SG/DGFAG du 06 avril 2020 relative au taux de régulation des dépenses du 2^e Trimestre 2020.
- Circulaire n°07-MEF/SG/DGFAG du 23 juillet 2020 relative au taux de régulation des dépenses du 3^e Trimestre 2020 ;
- Circulaire n°10-MEF/SG/DGFAG du 24 aout 2020 relative au taux de régulation des dépenses d'investissements publics pour le 3^e Trimestre 2020.

DESTINATAIRES

Toutes Institutions et tous Ministères

OBJET

Taux de régulation des dépenses pour le Quatrième Trimestre de l'année 2020

SOMMAIRE

I. LES TAUX DE REGULATION PAR CATEGORIE DE DEPENSE POUR LE 4^{ème} TRIMESTRE 2020	4
1 . DISPOSITIONS COMMUNES	4
2. DISPOSITIONS SPECIALES	4
II. LES DEPENSES HORS REGULATION	5

Dans le cadre de l'Exécution Budgétaire du dernier Trimestre 2020, et pour la poursuite de la réalisation des programmes Gouvernementaux, la régulation des dépenses du cadre I - Budget Général des Institutions et Départements Ministériels est fixée comme suit :

I. LES TAUX DE REGULATION PAR CATEGORIE DE DEPENSE POUR LE 4^{ème} TRIMESTRE 2020

1. DISPOSITIONS COMMUNES

Intérêt de la dette (catégorie 1)	100%
Dépenses de Solde (catégorie 2)	100%
Dépenses de fonctionnement par Ministère et Institution hors dépenses ayant régulation spécifique (Catégorie 3)	
Indemnités	100%
Biens et Services	100%
Transferts	100%
Dépenses d'Investissement par Ministère et Institution hors dépenses ayant régulation spécifique (Catégorie 5)	
Investissement sur financement interne	
Ressources Propres Internes (RPI)	100%
Droits et Taxes à l'Importation (DTI)	100%
Taxes sur les Valeurs Ajoutés (TVA)	100%
Investissement sur financement externe	100%

2. DISPOSITIONS SPECIALES

Pour les Ministères cités ci-dessous, l'engagement des dépenses suivantes est soumis à des mesures préalables ci-après prescrites :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNEL :

- Les engagements concernant le compte 6125 « Produit Alimentaire », nécessitent l'autorisation du Premier Ministre et du Président de la République ;
- Le taux de régulation pour le Compte 6241 « Indemnité de mission intérieur » est fixé à 16.66%. Les engagements sur ce compte nécessitent l'autorisation du Premier Ministre et du Président de la République.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Les transferts vers le FAPBM sont suspendus en attendant les résultats de travaux d'audit.

SENAT :

Indemnités	100%
Biens et services	
<i>Biens et services hors carburant et hors fonds spéciaux</i>	19,80%
<i>Carburant et Lubrifiant (6131)</i>	57,84%
<i>Fonds Spéciaux compte (6760)</i>	0%
Transferts	16,56%
Projets d'Investissement Publics	0%

II. LES DEPENSES HORS REGULATION

Sont classées hors régulation les dépenses ci-après :

- Crédits Evaluatifs (tous comptes PCOP confondus) :
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR BRUXELLES (BELGIQUE) (code SOA : 00-11-T-100-BE002)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR OTTAWA (CANADA) (code SOA : 00-11-T-100-CA613)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR BEIJING (CHINE) (code SOA : 00-11-T-100-CN010)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR BERLIN (ALLEMAGNE) (code SOA : 00-11-T-100-DE030)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR ALGER (ALGERIE) (code SOA : 00-11-T-100-DZ021)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR ADDIS ABEBA (ETHIOPIE) (code SOA : 00-11-T-100-ET100)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR PARIS (FRANCE) (code SOA : 00-11-T-100-FR075)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR LONDRES (ANGLETERRE) (code SOA : 00-11-T-100-GB020)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR NEW DELHI (INDE) (code SOA : 00-11-T-100-IN011)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR ROME (ITALIE) (code SOA : 00-11-T-100-IT187)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR TOKYO (JAPON) (code SOA : 00-11-T-100-JP003)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR ILE MAURICE (MAURICE) (code SOA : 00-11-T-100-MU001)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR MOSCOU (RUSSIE) (code SOA : 00-11-T-100-RU045)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR RIYAD (ARABIE SAOUDITE) (code SOA : 00-11-T-100-SA011)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR DAKAR (SENEGAL) (code SOA : 00-11-T-100-SN221)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR WASHINGTON (USA) (code SOA : 00-11-T-100-US360)
 - AMBASSADE DE MADAGASCAR PRETORIA (AFRIQUE DU SUD) (code SOA : 00-11-T-100-ZA012)
 - SERVICE IMMEUBLE GENERAL FOY PARIS (AMBASSADE DE MADAGASCAR PARIS) (code SOA : 00-11-T-101-FR075)
 - CONSULAT DE MADAGASCAR MARSEILLE (FRANCE) (code SOA : 00-11-T-200-FR013)
 - CONSULAT DE MADAGASCAR ILE DE LA REUNION (FRANCE) (code SOA : 00-11-T-200-FR974)
 - CONSULAT DE MADAGASCAR CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD) (code SOA : 00-11-T-200-ZA021)
 - REPRESENTATION PERMANENTE DE MADAGASCAR GENEVE (OIT) (code SOA : 00-11-T-300-CH022)
 - REPRESENTATION PERMANENTE DE MADAGASCAR UNESCO PARIS (FRANCE) (code SOA : 00-11-T-300-FR075)

- REPRESENTATION PERMANENTE DE MADAGASCAR NEW YORK (ONU) (code SOA : 00-11-T-300-US518)
- SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES/ DEPENSE OBLIGATOIRE A CARACTERE EVALUATIF (code SOA : 00-21-T-223-00000)

- **Opération d'ordre (tous comptes PCOP confondus) :**
 - AGENCE COMPTABLE DES AIDES ET DES FONDS DE CONTRE-VALEUR/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-22d-00000)
 - SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-223-00000)
 - AGENCE COMPTABLE CENTRALE DU TRESOR ET DE LA DETTE PUBLIQUE/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-225-00000)
 - AGENCE COMPTABLE CENTRALE DES POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-228-00000)
 - DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-230-00000)
 - SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ETAT/ OPERATION DE REGULARISATION (code SOA : 00-21-R-253-00000)

Toutes les dérogations accordées antérieurement et non contraire à la présente circulaire demeurent applicables.

J'attache de la plus haute importance à l'exécution de la présente Circulaire.

Antananarivo, le 08 OCT 2020

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Richard

RANDRIAMANDRATO Richard